

*Direction générale de la mer
et des transports*

**Délégation PRE n° 2004-20650
de signature du 4 octobre 2004**
NOR : *EQUT0510189X*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Je soussignée Anne-Marie Idrac, présidente directrice générale de la régie autonome des transports parisiens, nommée par décret du 26 juillet 2004, usant de la faculté que m'accorde l'article 8 du décret du 23 septembre 1959 modifié, portant statut de la régie, donne au directeur du département du patrimoine, pouvoir à effet de, pour et au nom de la régie, donner décharge de toutes opérations postales.

La présente délégation comporte pour le directeur l'autorisation de substituer.

Fait à Paris, le 4 octobre 2004.

*La présidente-directrice
générale*

La présente délégation annule et remplace la délégation PRE 2003-20206 du 26 février 2003.